

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Mettre un terme à la diffusion de contenus illégaux et d'informations
fallacieuses sur Internet (lv.Pa. 21.532)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias

Citations préféré

Buchwalder, Mathias 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Mettre un terme à la diffusion de contenus illégaux et d'informations fallacieuses sur Internet (lv.Pa. 21.532), 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 18.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Enseignement, culture et médias	1
Médias	1
Nouveaux médias	1

Abréviations

UVEK Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation

RK-NR Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats

DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

CAJ-CN Commission des affaires juridiques du Conseil national

Chronique générale

Enseignement, culture et médias

Médias

Nouveaux médias

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 16.12.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Avec son **initiative parlementaire**, Jon Pult (ps, GR) a pour objectif de **canaliser la diffusion de fausses informations et de contenus illégaux sur internet**. Pour ce faire, le grison propose d'adapter la législation afin que les exploitants de réseaux sociaux et de moteurs de recherche soient tenus pour responsables des contenus illégaux diffusés sur leurs plateformes. Lors de l'examen préalable de l'objet, la CAJ-CN a partagé la volonté du conseiller national socialiste de mettre les médias journalistiques et les plateformes numériques sur un pied d'égalité quant à la responsabilité qu'ils assument vis-à-vis de leurs publications, ou de celles de leurs internautes. Dans cette optique, le DETEC devrait prochainement présenter diverses possibilités de réglementer les réseaux sociaux afin notamment de régler les problèmes soulevés par l'intervention de Pult. Ce dernier a finalement **retiré** son initiative parlementaire, dans l'attente de la publication du rapport du DETEC. ¹

1) Communiqué de presse CAJ-CN du 3 février 2023; lv.pa. 21.532